« Je ne peux pas rentrer au Maroc, je suis athée » : à Libourne (33), un migrant sous OQTF condamné à du sursis pour attouchements au lac des Dagueys ; une autre procédure en cours pour des faits similaires sur mineur

10/07/2025 à 14h50



Un homme a été jugé ce lundi 7 juillet pour des contacts à connotation sexuelle imposés à une femme dans l'eau du lac des Dagueys. Le prévenu est également visé par une autre procédure pour des faits similaires sur mineur

[…]

« J'ai touché personne », tente de se défendre le prévenu dans un français hésitant. « C'est un complot. Il y avait beaucoup de monde dans l'eau. » Pourtant, à la gendarmerie, la plaignante reconnaît formellement son agresseur, connu pour une autre affaire d'attouchements sexuels sur mineur.

Au cours de l’enquête, les gendarmes découvrent que le prévenu fait l’objet d’une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis le 26 septembre 2023, et qu’il était tenu de se présenter régulièrement au commissariat de Bordeaux, ce qu’il n’a jamais fait. « Je ne peux pas rentrer au Maroc, je suis athée », tente-t-il de justifier.

Le prévenu a été condamné à six mois d’emprisonnement avec sursis. Il lui est en outre interdit se rendre sur la plage des Dagueys et sur tout lieu de baignade public, avec exécution provisoire d’un an. Il comparaîtra à nouveau en septembre 2025 dans une autre affaire, cette fois pour des attouchements sexuels sur mineur.

Sud-Ouest